

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 3 décembre 2012.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

- Ordonnance permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

- Ordonnance permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8^o)

- Ordonnance permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation, selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3^o)

- Modification à l'ordonnance OCA12 17018 (C-4.1) afin de rétablir une chaussée à double sens sur le chemin Hudson entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Linton

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie des ordonnances et du tableau 1 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée. Le tableau 1 est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Avis publics ».

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 19 décembre 2012.

Geneviève Reeves
Secrétaire d'arrondissement

Liste des événements publics pour le Conseil d'arrondissement du 3 décembre 2012

Événement	Requérant	Endroit	Date	Occupation du domaine	Vente	Consommation d'alcool	Bruit	Nombre éventuel de participants	Fermeture de rue	Statut	Agent de développement
Chanuka Lighting	Chabad Lubavitch Youth Organization	Devant le 6405, avenue Westbury	10-déc-12	15:00 à 16:00	Non	Non	15:20 à 15:40	200	Occupation des trottoirs	Accepté sous condition	Stéphane Livernoche